

MINISTERE
DE LA SANTE PUBLIQUE

N° MSP/ 79 /DH

/LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

A/

//) ESSIEURS LES MEDECINS-DIRECTEURS REGIONAUX.
LES MEDECINS DIRECTEURS DES INSTITUTS
LES DIRECTEURS DES HOPITAUX.

(O) B J E T / : Contrôle des commandes de médicaments adressées aux pharmacies hospitalières.

Il est de règle que les médecins-chefs de services sont les seuls habilités à signer les bons de médicaments nécessaires aux soins des malades hospitalisés.

Or si les médecins-chefs de services sont présents, pendant leurs horaires de travail, pour remplir cette formalité, le problème de la possibilité d'obtention des médicaments se pose en leur absence et il m'a été signalé que certains médecins-chefs de services recourent à la signature de bons en blanc et les laissent à la disposition du personnel de service pour en faire usage en cas de besoin.

Il ne vous échappe pas que cette procédure peut être source d'abus et de détournement des médicaments à l'insu des médecins-chefs de services et au détriment de la pharmacie de l'établissement et des malades.

Pour remédier à cette situation chaque médecin-chef de service devra désigner avec l'accord du Directeur de l'établissement, dans l'ordre, un médecin, un résident ou un stagiaire interné de garde dans le service de jour ou de nuit, en vue d'émettre en son absence, de manière permanente et chaque fois que cela est nécessaire, des bons provisoires de médicaments qui seront honorés par la pharmacie et feront l'objet d'une régularisation journalière de la part du médecin chef de service concerné ou en cas d'empêchement par son remplaçant dans un délai de rigueur de 24 heures.

Les présentes instructions tendent à assurer un meilleur contrôle des bons de médicaments émis par les services hospitaliers, et concilient le contrôle strict à exercer par les médecins-chefs de services sur l'émission de ces bons, avec les besoins et les nécessités pratiques de fonctionnement des services.

Messieurs les Médecins chefs de services et les pharmaciens des hôpitaux sont invités à renforcer leur collaboration, en vue d'assurer la réussite de ces mesures.

P. LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
LE CHEF DE CABINET

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'RAOUF PACHA', written over the typed name 'LE CHEF DE CABINET'. The signature is stylized with a large loop and a long horizontal stroke.

Signé : RAOUF PACHA